

1 OBJECTIF DU PARCOURS/CERTIFICAT

Le certificat d'expertise en contrôle comptable des sociétés d'assurance a pour but de former les contrôleurs comptables intervenant au sein des groupes d'assurance ou de bancassurance aux spécificités comptables et prudentielles de l'assurance et aux contrôles de 1^{er} et de 2^e niveau.

Cette formation doit permettre aux candidats de s'assurer de la conformité des enregistrements comptables et du reporting financier et prudentiel dans les trois référentiels suivants : normes françaises, IFRS et Solvabilité 2.

Ce certificat se déroule sur un cycle de 18 jours.

1.1 Qui peut présenter cet examen ?

- ◆ 3 ans d'expérience en contrôle comptable.
- ◆ Bac +3.
- ◆ Entretien de validation des acquis et de l'expérience, si les deux premières conditions ne sont pas remplies.

1.2 Validation du certificat

- ◆ Examen écrit :
 - QCU.
 - Questions ouvertes.
 - Questions fermées.
 - Exercices de comptabilisation.

INFORMATIONS PRATIQUES

Lieu



Afges

29 rue Lauriston - 75116 Paris

Tél. : 01 70 61 48 60

Email : contact@afges.com

Horaires

9 h 00 / 12 h 30 - Pause déjeuner - 14 h 00 / 17 h 30.

Contact

◆ Karim Sbai

Tél. : 01 70 61 48 66

Email : sbai@afges.com



CERTIFICAT D'EXPERTISE EN CONTRÔLE COMPTABLE DES SOCIÉTÉS D'ASSURANCE



2 CALENDRIER ET TARIFS 2020

Réf.	Titre	Prix HT catalogue	Nbre jours	Dates
150CECCA1	Fonctionnement, réglementation et risques de l'assurance	1 630 €	2	16 au 17 mars 2020 14 au 15 septembre 2020
151CECCA2	Comptabilité d'assurance	1 630 €	2	2 au 3 avril 2020 24 au 25 septembre 2020
152CECCA3	Application des IFRS à l'assurance	1 630 €	2	20 au 21 avril 2020 15 au 16 octobre 2020
153CECCA4	Opérations en devises des sociétés d'assurance	844 €	1	7 mai 2020 4 novembre 2020
154CECCA5	Bâtir le bilan économique sous Solvabilité 2	1 630 €	2	22 au 23 juin 2020 19 au 20 novembre 2020
155CECCA6	Produire les états de reporting du pilier 3 de Solvabilité 2	2 247 €	3	2 au 4 décembre 2020
156CECCA7	Consolidation des sociétés d'assurance	1 630 €	2	4 au 5 mai 2020 5 au 6 novembre 2020
157CECCA8	Fiscalité des opérations d'assurance	844 €	1	10 juin 2020 18 novembre 2020
158CECCA9	Révision, préparation et entraînement à l'examen	2 247 €	2,5	14-15-16 décembre 2020 (matin)
159CECCA10	Examen	1 000 €	0,5	16 décembre 2020 (après-midi)

- ◆ Cycle complet de 18 jours y compris l'examen : 10 867 € HT dont 1 000 € de frais d'examen exonérés de TVA.
- ◆ Révision, préparation, entraînement et passage de l'examen : 3 247 € HT dont 1 000 € de frais d'examen exonérés de TVA.
- ◆ Parcours personnalisé : révision, préparation, entraînement et examen : 3 247 € HT + formations au choix au prix catalogue avec une réduction de 10 %.

3 PROGRAMME DÉTAILLÉ

1 Fonctionnement, réglementation et risques de l'assurance (2 jours)

- ◆ La dimension juridique de l'assurance.
- ◆ Les dimensions statistique et économique.
- ◆ Comptabilité et assurances.
- ◆ L'analyse des comptes.
- ◆ Le cadre réglementaire.
- ◆ L'ancien cadre prudentiel (Solvabilité 1)
- ◆ Le nouveau cadre prudentiel instauré par Solvabilité 2.

2 Comptabilité d'assurance (2 jours)

- ◆ Le cadre réglementaire spécifique de la comptabilité d'assurance.
- ◆ Les normes relatives à la comptabilisation des actifs des sociétés d'assurance.
- ◆ Les normes relatives à la comptabilisation des opérations avec les tiers.
- ◆ Les normes relatives à la comptabilisation des passifs des sociétés d'assurance, les provisions techniques.
- ◆ Les normes relatives à la comptabilisation du résultat des sociétés d'assurance.
- ◆ La comptabilité des opérations de coassurance et de réassurance.
- ◆ Les opérations en devises.
- ◆ La comptabilité des opérations hors bilan.
- ◆ Les règles comptables applicables aux comptes consolidés des sociétés d'assurance.
- ◆ Les règles relatives à l'information prudentielle à destination de l'ACPR.

3 Application des IFRS à l'assurance (2 jours)

- ◆ Contexte spécifique des IFRS dans l'assurance.
- ◆ Les normes relatives à la comptabilisation des actifs des sociétés d'assurance.
- ◆ Les normes relatives à la comptabilisation des passifs des sociétés d'assurance, la comptabilité reflet.
- ◆ Regroupements d'entreprises (IFRS 3) : détermination du montant des titres à éliminer, des valeurs d'entrée des actifs et des passifs, des minoritaires, du goodwill.
- ◆ Les impacts des IFRS sur le résultat des assureurs.
- ◆ Les normes relatives à la présentation de l'information financière.

4 Opérations en devises des sociétés d'assurance (1 jour)

- ◆ Textes régissant la comptabilité des opérations en devises en assurance.
- ◆ Comptabilité mononétaire.
- ◆ Comptabilité plurimétaire.
- ◆ Comptes consolidés relevant du règlement du CRC N° 2000-05.
- ◆ IAS 21 « Effets des variations des cours des monnaies étrangères ».

5 Bâtir un bilan économique sous Solvabilité 2 (2 jours)

- ◆ L'organisation préalable à la production du bilan économique.
- ◆ Valorisation des actifs et passifs ne faisant pas l'objet de principes de valorisation spécifiques dans Solvabilité 2.
- ◆ Valorisation des actifs incorporels dans Solvabilité 2.
- ◆ Valorisation des participations dans Solvabilité 2.
- ◆ Valorisation des provisions techniques dans Solvabilité 2.
- ◆ Valorisation des passifs éventuels et des passifs financiers dans Solvabilité 2.
- ◆ Valorisation des impôts différés dans Solvabilité 2.

- ◆ Composition et hiérarchie des fonds propres dans Solvabilité 2.
- ◆ Consolidation sous Solvency 2

6 Produire les états de reporting du pilier 3 de Solvabilité (3 jours)

- ◆ Le reporting prudentiel selon le pilier 3 de Solvabilité 2.
- ◆ Les Quantitative Reporting Templates trimestriels et annuels.
 - Les états relatifs aux actifs.
 - Les états relatifs aux provisions techniques.
 - Les états relatifs à la détermination de la marge.
 - Les autres états (réassurance...).
- ◆ Les états de reporting nationaux complémentaires ACPR.
- ◆ Le Regular Supervisory Report.
- ◆ Le Solvency and Financial Conditions Report.

7 Consolidation des sociétés d'assurance (2 jours)

- ◆ Le règlement CRC 2000-05 : principes de consolidation et principaux retraitements en normes françaises.
- ◆ Définition et mode de calcul du contrôle exclusif, du contrôle conjoint et de l'influence notable (IFRS 10, IFRS 11 et IAS 28).
- ◆ Définition du périmètre de consolidation (critères, seuils) et des informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités (IFRS 12).
- ◆ Choix de la méthode de consolidation et conséquences pratiques.
- ◆ Présentation et publication des états financiers, individuels et consolidés, en normes françaises et en IFRS (IAS 1).
- ◆ Consolidation sous Solvabilité 2.
- ◆ Consolidation des filiales d'assurance d'un groupe bancaire.

8 Fiscalité des opérations d'assurance (1 jour)

- ◆ Fiscalité de l'assurance vie.
- ◆ Taxes sur les conventions d'assurance (assurance dommages).
- ◆ Autres impôts, taxes et contributions diverses associées à l'activité d'assurance.
- ◆ Détermination du résultat fiscal.
- ◆ Impôts différés.
- ◆ Contrôle et preuve d'impôt.

9 Révision, préparation et entraînement à l'examen (2,5 jours)

- ◆ Révision des aspects essentiels de chaque module.
- ◆ Entraînement aux épreuves.

10 Examen (0,5 jour)